

## Ride'Pass 2007/2008

A déposer au moniteur ou à retourner au siège de l'association Roller Squad Institut (RSI) 7, rue Jean Giono 75013 Paris. Tout dossier incomplet ne peut être pris en compte.

**Dans le cadre des centres Sportifs Découverte des espaces glisses de La Mairie de Paris, je souhaite obtenir le Ride'Pass géré par RSI et m'engage à respecter le règlement intérieur des espaces glisses parisiens dont je reconnais avoir pris connaissance.**

**Ci-jointes, les pièces obligatoires à ma demande :**

- 1 certificat médical datant de moins de 3 mois m'autorisant la pratique du roller et du skate acrobatique.
- 1 photocopie de l'attestation d'assuré social (carte vitale) et une **de l'assurance extra scolaire ou de l'assurance de centre de Loisirs.**
- 2 photos d'identité.

**Valable un an de date à date**

Nom .....Prénom.....  
Date de naissance .....Lieu de naissance .....  
Tél port .....Dom : .....  
Adresse .....  
Code postal .....Ville : .....  
Adresse @mail : .....

**En cas d'urgence, prévenir M.Mme.....Tél : .....**

**- Observations particulières ou recommandations particulières (allergie, groupe sanguin, asthme, hémophilie etc...):**

**- Autorisations pour toutes mesures rendues nécessaires (traitements, hospitalisations, interventions Chirurgicales) :**  
 oui  non **Signature :** .....

Le possesseur du Ride'Pass se réserve le droit de demander la communication et rectification de toute information le concernant dans tout fichier à usage de l'association conformément à la loi informatique et liberté 78-17 du 06 janvier 1978.

**Date et Signature du majeur responsable et du mineur\***  
**\*précédées de la mention « Lu et approuvé »**

## Centre Sportif Découverte Roller Skate Parc Jules Noël 14<sup>ème</sup> Arrondissement



**Retrouve-nous pour une good session.  
N'oublie pas ton Ride'Pass et tes protec !  
Accès gratuit.**

**-Session pour tous, enfants et adultes :  
Mercredis, samedis et dimanche de 15h à 18h  
et dimanche de 10h à 12h  
-Session Roller le jeudi de 20h à 22h  
en dehors des vacances scolaires**

**MAIRIE DE PARIS**



# Présentation

Grâce à la Mairie de Paris, l'espace glisse de Jules Noël vous ouvre ses portes les **mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h** et **dimanche de 10h à 12h** dans le cadre du Centre Sportif Découverte sous la surveillance et les conseils de moniteurs titulaires d'un Brevet d'Etat.

Le Roller Parc de Jules Noël peut accueillir au maximum 35 participants en même temps.

**Vous disposez d'un espace modules roller et skate et d'un espace d'évolution libre.** Un règlement intérieur et propre à l'espace est à respecter pour la bonne entente entre les différentes pratiques et les différents niveaux. Vous pouvez en prendre connaissance dans son intégralité sur le site. Toute pratique implique une acceptation et un respect de ce règlement.

**Autorisation parentale valable pour une séance**

**Dans le cas d'un enfant mineur (partie à remplir par les parents) :**

Je soussigné(e) (Nom et Prénom des parents ou tuteurs) :

.....  
Adresse domicile .....

Tél. : ..... Portable : .....

@mail : .....

agissant en qualité de  Père  Mère  Tuteur  Tutrice de  
(Nom et Prénom de l'enfant).....

Date de naissance de l'enfant .....

certifie que mon enfant est apte à la pratique du roller acrobatique et ne présente aucune contre-indication médicale pour participer à toutes les activités des espaces glisses de la Mairie de Paris y compris les sorties.

J'autorise les responsables de l'association RSI à prendre toute mesure d'urgence, en cas d'accident et sur avis médical, y compris l'hospitalisation éventuelle.

Nom et adresse de l'hôpital où vous souhaitez que l'enfant soit transporté de préférence en cas d'urgence : .....

**Tel où vous pouvez être joint en cas d'urgence de façon certaine :** .....

**Date et Signature** précédées de la mention « Lu et approuvé »

# Organisation

**Période :** toute l'année hors vacances scolaires

**Accès:** libre avec autorisation parentale ou avec le Ride'Pass

Pour les majeurs, se signaler au moniteur sur place et signer la décharge ou demander le Ride'Pass.

Pour les mineurs : autorisation parentale à la journée ou Ride'Pass à l'année : 2 photos, certificat médical « apte à la pratique du roller et du skate acrobatique », photocopie de la carte vitale et photocopie de l'assurance extrascolaire ou de centre de loisirs ou de tout autre assurance qui prend en charge l'activité roller ou skate acrobatique.

**Niveaux :** Tous niveaux

**Équipement :** Protections nécessaires : paumes, genouillères , casque

**Participation aux Frais :** Gratuit

**Extrait du règlement Intérieur/bon déroulement :**

-Protections obligatoires pour les mineurs, possibilité de prêt gratuit sur place de toutes les protections.

-Pas d'occupation passive sur les modules

-Règle de priorité : Celui qui est positionné sur le coping et donc prêt à démarrer a la priorité de passage.

**Info line :** 06 84 96 30 78

en cas de grosses pluies ou de fermeture du stade, l'activité peut être annulée.